**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 décembre 2026 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le Conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Site visé par la demande : 51, boulevard Georges-Gagné Sud
Lot 3 131 333 au cadastre du Québec

Nature et effets de la demande :

Cette demande de dérogations mineures concerne un agrandissement commercial comportant un élément d'aménagement de terrain non conforme au règlement de zonage n° 901. Elle vise à permettre :

- L'aménagement de 23 cases de stationnement, alors que l'article 441 en autorise un maximum de 18.

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande, sur place à l'hôtel de ville ou en complétant le formulaire de questions du public disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : https://ville.delson.qc.ca/la-ville/vie-democratique/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/questions-du-public/.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier déposé à l'hôtel de ville au plus tard à 16 h 30, le jour de la séance. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson, ce 17 novembre 2026.

Luc Drouin
Greffier